

Dans ce numéro :

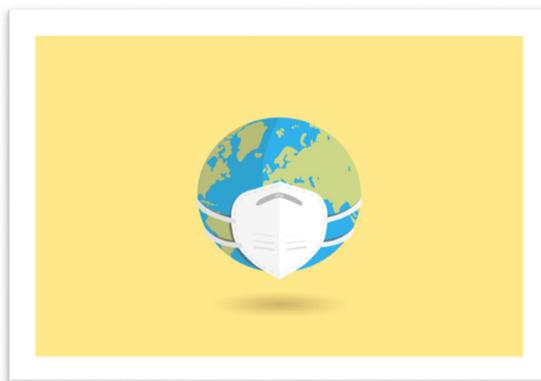
Editorial	1
Les membre du CPN ont publié	2
Réflexion	3
Entretien	4
Du côté des doctorants	5
Vie du laboratoire	7
Présentation d'ouvrages	12
À lire	14

Editorial

Guillaume Tiffon et Emmanuel Quenson
(directeur et directeur-adjoint du CPN)

Nous voilà reconfinés ! Ou déconfinés. Ou peut-être déjà reconfinés. On ne sait plus trop. Le temps que ce texte paraisse, il sera déjà obsolète, dépassé par une actualité en mouvement permanent. En cela, cette crise de la Covid 19 constitue un excellent révélateur de la modernité liquide, où tout devient plus éphémère, changeant, réversible. En cette période trouble, où les repères s'effritent, deviennent sables mouvants, les incertitudes montent, avec leurs cortèges d'appréhensions et d'angoisses. Ce faisant, que faire sinon s'adapter : questionner ce qui semblait acquis, changer ses habitudes, inventer de nouvelles manières d'enseigner, de faire de la recherche, de travailler, de consommer, de vivre. Que faire sinon éviter de se projeter trop loin, de chercher à prévoir, planifier, anticiper outre mesure quand la situation à échéance a toute chance de ne plus être celle du moment. Que faire, en somme, sinon se réfugier dans un présent continu, en s'enivrant d'urgence et d'« ici et maintenant » pour tenir, tant bien que mal, en attendant que la situation s'améliore. Pour combien de temps encore ? Nul ne le sait. Qu'en sera-t-il dans quelques mois ? Il est encore trop tôt pour le dire. En cette période de crise, le temps s'écrase : l'horizon se rapproche et le présent enjoint de se délester du passé.

S'agit-il juste d'une crise, d'une simple parenthèse, nécessairement amenée à se refermer ? Espérons-le. Toutefois, il ne faut pas exclure que ce qui s'expérimente actuellement, avec la généralisation du distanciel et du rapport aux autres médiatisé par le numérique, façonne durable-



Credit : Pixabay

ment notre rapport au temps et à l'espace. Car au fond, ce que l'on observe aujourd'hui de façon exacerbée constitue moins une rupture qu'une accélération d'une tendance lourde, inscrite dans la nature même de nos sociétés contemporaines : l'impérieuse nécessité d'accélérer constamment la mise en mouvement des hommes et des femmes, et désormais, de la matière et de l'information de plus en plus indépendamment d'eux, pour accroître leurs performances, réussir à faire toujours plus en moins de temps pour nourrir le procès d'accumulation du capital.

Loin d'être nouvelles, ces dynamiques s'accroissent dans toutes les sphères de la vie sociale. Dans la formation, où visioconférences, cours téléchargeables et Moocs proposent des « robinets du savoir », plus ou moins didactiques mais impersonnels et standardisés, en lieu et place d'activités d'enseignement, au cours desquelles s'opèrent, dans l'interaction et en coprésence, des processus d'identification, des échanges d'affects, des transferts et contretransferts, qui nourrissent l'appétit pour le savoir et bousculent les mécanismes de reproduction sociale en autorisant certains élèves à se projeter ailleurs que dans leur seul milieu social d'ori-

gine. Dans la production également, où les fonctions socialisatrices et intégratrices du travail sont mises à mal par des relations de travail rendues plus distantes, impersonnelles et fonctionnelles, par le recours au numérique et désormais le télétravail, pour un certain nombre d'activités. Dans la consommation, enfin, où les commerces de proximité ferment et les centres villes et places de marché se vident au profit du e-commerce et d'un « click and collect » en pleine expansion, transformant les commerçants en livreurs, les petits artisans indépendants en forçats du flux logistique. Se situant au centre des préoccupations des chercheurs du Centre Pierre Naville, ces transformations sociales appellent des analyses lucides et sans concessions sur l'avenir que nos sociétés préparent, pour nous, pour nos enfants et pour la planète que nous leur léguerons. Elles invitent les chercheurs à prendre part dans le débat public en alertant nos concitoyens du potentiel destructeur que recèle cette folie rationnelle. Les chercheurs du CPN entendent bien prendre leur part dans ce travail salutaire, n'en déplaise aux tenants d'un certain ordre social, qui ne manquent pas de réitérer leurs attaques et mises en accusation de la discipline, qui manifestement dé-range, encore et toujours...

Les membres du CPN ont publié :



ABROUS Martine et **DERRIEN Marie-Laure**, « Rompre la spirale d'enfermement des pauvres. Un défi de participation citoyenne », *Empan* 2020/1 (n° 117), pp. 130-136.

BACHET Daniel, "La difficile construction d'un nouveau bloc hégémonique : sortir de la servitude passionnelle", *Le Vent se lève*, 3 août 2020, URL : <https://lvsl.fr/la-difficile-construction-dun-nouveau-bloc-hegemonique-sortir-de-la-servitude-passionnelle/>

CAÏRA Olivier, "Métamorphoses du chapitre dans la scénarisation interactive", *Itinéraires* n° 2020-1, "Les cultures du chapitre", URL : <https://doi.org/10.4000/itineraires.789>

CAÏRA, Olivier, "Fiction, Updated and Expanded", in John Pier (ed.), *Contemporary French and Francophone Narratology*, Ohio State University Press, 2020.

FLOCCO Gaëtan et **WILLEMEZ Laurent**, « Pour une sociologie des travailleuses du droit et de la justice », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 17 | 2020, mis en ligne le 01 novembre 2020, URL : <http://journals.openedition.org/nrt/6921>

SARFATI François et **DUPUY Camille**, « 'Pour des développeurs, c'est pas énorme !' Fabriquer et justifier des moindres rémunérations », *Terrains & Travaux*, 2019, n° 35, pp. 113-135.

SEBAG Joyce et **DURAND Jean-Pierre**, *La Sociologie filmique. Théories et pratiques*, Éditions du CNRS., 2020.

TOULOUSE Jean-Michel, **ESCAFFRE Jean-Pierre** et **MALÉTRAS Jean-Philippe**, *Des soins sans industrie*, 2020, URL : <https://dessoinsansindustrie.fr/#1#livre>

VALLÉE Réjane, "Norman O. Dawn, créateur d'effets spéciaux : de la technique au métier", dans Hélène Fleckinger, Kira Kitsopanidou et Sébastien Layerle (dir.), *Métiers et techniques du cinéma et de l'audiovisuel*, *Sources, terrains, méthodes*, Paris, Peter Lang, pp. 89-102.

VALLÉE Réjane, « Tout est intéressant dans l'archive », entretien avec Gwenaëlle Rot, sociologue, *Lettre de la CST*, septembre 2020, n° 175, pp. 33-35.

VALLÉE Réjane, "Conserver et valoriser", Entretien avec Laurent Mannoni, directeur scientifique du patrimoine de la cinémathèque française, directeur du conservatoire des techniques, *Lettre de la CST*, septembre 2020, n° 175, pp. 35-37.

VALLÉE Réjane, "Toutes les images du monde - ou presque", Entretien avec Alain Carou, chef du service des collections vidéo, Bibliothèque nationale de France, *Lettre de la CST*, septembre 2020, n° 175, pp. 37-39.

Les membres du CPN ont communiqué :

DURAND Jean-Pierre et **GLAYMANN Dominique**, « *Le Covid-19, révélateur de la tragédie du flux tendu* », communication au colloque « Ruptures des pratiques et dynamique du débat – Les SHS face à la crise Covid-19 », MSH Paris-Saclay, 13 octobre 2020.

GLAYMANN Dominique, « *L'insertion professionnelle, une épreuve caractéristique du fonctionnement actuel du système d'emploi* », conférence durant la journée « Accompagnement, insertion et évolution du système d'emploi » du Groupe d'Intérêt Public ALFA Centre Val de Loire, Centre des conférences de Vierzon, 29 septembre 2020.

GLAYMANN Dominique, « *Les modalités de sélection pour accéder à des formations universitaires en apprentissage. Entre attendus scolaires et projections professionnelles* », avec **Mou-loud CHAJIA** et **Emmanuel QUENSON** (CPN), 26^e Journées d'étude longitudinal organisées à l'Université de Toulouse Jean Jaurès par le CERTOP, l'EFTS et LPS-DT avec le soutien du Céreq, 13 novembre 2020.

GLAYMANN Dominique, « *Les injonctions à professionnaliser les formations universitaires au nom d'une vision étriquée de l'insertion en emploi des jeunes diplômés* », communication au colloque international « L'injonction à se former. Regards croisés sur les transformations des systèmes de formation », université d'Angers, 26 novembre 2020.

RÉFLEXION

Quelques réflexions sur la pandémie.

Dominique Glaymann, professeur émérite de sociologie, Université Paris-Saclay, Univ Evry, Centre Pierre Naville

Un an après son apparition, la Covid19 a atteint selon Santé publique France (données du 18/11/2022) 55,7 millions de personnes dans le monde, dont 11,1 millions en Europe. Elle a occasionné plus de 3 millions de décès dans le monde, dont 275 000 en Europe. En France, plus de 2 millions de personnes ont été atteintes et plus de 46 000 en sont mortes. Nous sommes bien face à une très grave pandémie quoi qu'en disent les complotistes et les négationnistes de différentes sortes.

Cette pandémie pose une multitude de questions aux médecins et aux biologistes, aux soignants et aux politiques. Elle ouvre aussi des pistes de réflexion aux sciences humaines et sociales. De nombreux chercheurs lui ont consacré des articles et débats, comme durant le colloque « Ruptures des pratiques et dynamique du débat – Les SHS face à la crise Covid-19 » organisé par la MSH Paris-Saclay les 12 et 13 octobre derniers (Jean-Pierre Durand et moi-même y avons repris le contenu de notre tribune « Le Covid-19, révélateur de la tragédie du flux tendu » parue dans *Libération.fr* le 2 avril 2020).

Sans viser l'exhaustivité, je me propose ici d'examiner six aspects importants mis en lumière par cette pandémie et sa gestion.

- Un premier sujet concerne l'origine de l'épidémie. Différentes sources montrent des liens avérés avec les activités économiques, qu'il s'agisse des déforestations privant de leur habitat naturel diverses espèces animales, des conditions d'élevage, de fabrication agro-alimentaire et de distribution de produits carnés. Si les pangolins ou les chauve-souris ont – cela reste en débat – contribué à la contamination d'êtres hu-



Illustration : Viktor Ivanchenko de Pixabay

ains, ce sont évidemment le braconnage et l'usage alimentaire ou thérapeutique dont ils font l'objet qui sont en cause, comme lorsque poulets ou vaches sont devenus des vecteurs de maladies transmissibles aux êtres humains. Cette crise confirme que l'économie, la production, les échanges, la consommation tels qu'ils fonctionnent sont porteurs de catastrophes sanitaires et environnementales menaçant la vie humaine.

- La dissémination de la maladie illustre les risques liés à la mondialisation actuelle et à la dérégulation des flux divers (matériels et humains) ainsi qu'au processus d'accélération sociale et technique qui marque notre temps. La situation qui en résulte devient explosive dès lors qu'apparaît un virus fortement transmissible. Symétriquement, cette même dynamique explique l'intensité des échanges d'informations, mais laisse perplexe sur la rapidité de mise au point (et en vente) de vaccins par une industrie pharmaceutique hautement financiarisée comme le montrent les impacts boursiers de chaque annonce à ce sujet

- La gestion de la pandémie a confirmé, avec des différences entre pays, les faiblesses des systèmes de santé. La France a perçu les effets délétères des

politiques publiques des dernières décennies : politique hospitalière (tarification à l'acte, fermetures multiples de lits – notamment de réanimation –, austérité salariale, gestion bureaucratique) combinée à la réduction drastique des stocks (de médicaments, de masques, de blouses) en lien avec les choix des industriels du secteur pharmaceutique (délocalisations, flux tendu). Dans un contexte d'impréparation (en dépit des alertes des scientifiques sur les risques d'épidémie et des soignants sur l'état de l'hôpital public), il a fallu un confinement (puis un reconfinement pas mieux préparé que le premier) et une mobilisation exceptionnelle des personnels médicaux et paramédicaux pour éviter un débordement total.

- L'exemple des USA montre par la négative l'importance de la protection sociale collective. En Europe, et en France, cette crise a montré les failles croissantes de systèmes certes efficaces, mais de plus en plus insuffisants en matière de prévention, de santé au travail et de couverture des précaires. Si la suspension de l'application de la réforme de l'assurance chômage et du vote de la réforme des retraites a heureusement permis d'éviter une catastrophe, on assiste néanmoins à une explosion du chômage et de la pauvreté qui vont durablement marquer les années à venir.

- Le traitement politique de la crise sanitaire rappelle l'état critique de la démocratie représentative entre le négationnisme mortifère de Trump ou Bolsonaro et, sans les amalgamer, la gestion autoritaire et ultra centralisée de Macron décidant de tout avec son « Conseil de défense » (état d'urgence, confinement, déconfinement, ouverture/fermeture des écoles, des commerces ou des parcs, des plages etc.). Rarement, les dirigeants auront autant mal informé et infantilisé leurs citoyens, ouvrant la porte aux *fake news* et aux délires complotistes. Cette période interroge aussi sur les arbitrages entre santé et économie, entre sécurité (notamment sanitaire) et liberté (tant collective qu'individuelle).

- Le premier confinement a montré avec éclat à la fois ce qu'étaient les métiers essentiels (santé, accompagnement des personnes fragiles, éducation, logistique) et combien sont peu considérés et mal payés la plupart de ceux qui les exercent. Cela ouvre quantité de questions et de chantiers autour de la réorganisation du travail et de l'emploi, de la refonte de la fiscalité et de la répartition des revenus et des richesses, de la priorité à redonner aux fonctions sociales permettant d'assurer les besoins fondamentaux.

La "distanciation sociale" et le recours massif aux liens électroniques (travail à domicile, cours en ligne...) interrogent aussi sur les changements sociaux et techniques en cours.

Au-delà de la rhétorique gouvernementale sur « le monde d'après » et présidentielle sur « le retour aux jours heureux », cette pandémie et ses effets donnent, comme toute crise, une occasion de réfléchir sur ce que la recherche sociologique documente sur le monde d'aujourd'hui et sur les multiples coûts de notre organisation sociale.

ENTRETIEN

Jérémy Moualek, maître de conférences en sociologie, Université Paris-Saclay, Univ Evry, Centre Pierre Naville,

Interrogé par Guillaume Tiffon, MCF HDR et directeur du Centre Pierre Naville, Université Paris-Saclay, Univ Evry

Jérémy Moualek a été recruté comme Maître de conférences en sociologie à partir du 1er septembre. Cet entretien avec Guillaume Tiffon nous donne l'occasion de présenter ce nouveau collègue et ses travaux.

Pouvez-vous vous présenter et rappeler brièvement votre parcours ?

A la suite d'une formation pluridisciplinaire en histoire, science politique et sociologie, je me suis spécialisé dans l'étude des comportements politiques et en sociologie visuelle et filmique.

En mars 2018, j'ai soutenu une thèse à l'Université d'Evry Paris-Saclay portant sur les rapports socialement différenciés au politique, au prisme des usages pluriels du vote blanc et nul. Ce travail doctoral combine sociologie visuelle/filmique et approche « classique », en mêlant une sociologie de l'image – via l'analyse de près de 16 000 bulletins nuls archivés – et une sociologie par l'image, avec la réalisation d'un long-métrage documentaire.

Pendant ma période post-doctorale, j'ai mené des enquêtes hors de la sphère académique et en ai profité pour élargir mon champ d'investigation. D'abord, en tant que chargé d'études à la CNSA, en travaillant sur les personnes âgées dépendantes ou la scolarisation des enfants handicapés. Puis, en tant que responsable de l'Observatoire d'Emmaüs France, en contribuant, par exemple, à la réalisation d'une enquête sur les dimensions plurielles de la pauvreté en prison.

Sur quels sujets travaillez-vous actuellement ?

D'abord, mes travaux actuels s'inscrivent directement dans le champ des études visuelles du politique. Appréhendant l'image autant comme un objet d'analyse, un outil d'investigation et un mode de production de connaissances nouvelles, mes recherches portent sur différents matériaux :

- les bulletins nuls des élections de 2017, dans la lignée de mes recherches précédentes ;

- les affiches et tracts de syndicats mobilisés contre la « Loi Travail » en 2016, afin d'analyser la façon dont s'est déployé un véritable « répertoire d'actions visuelles » au service d'une image mobilisatrice du travail ;

- et les professions de foi des candidats aux Municipales 2020, dans le but d'analyser comment la mise en images peut contribuer à créer des « identités visuelles stratégiques », notamment en feignant l'« apolitisme » par la dissimulation des marques partisanes voire idéologiques.

Ces investigations contribuent à une iconographie politique « par le bas » cherchant autant à étudier les formes de contestation qu'à appréhender les images comme dispositifs de sensibilisation à la « cause ». Le tout, en ne se cantonnant pas à une sociologie sur les images mais en convoquant celles-ci dans mon rapport au terrain et aux enquêtés, par le biais par exemple de « photos-interviews ».

En parallèle, je poursuis une

étude amorcée à Emmaüs France sur la participation des personnes dites « accueillies » au sein des instances participatives internes. Le but est d'appréhender conjointement les effets de la précarité sur l'engagement et l'impact de la participation sur l'intégration sociale de publics diversement concernés par les difficultés (travailleurs en insertion, travailleurs migrants, etc.). L'objectif est de déployer un dispositif filmique participatif pour expérimenter en images les apports et les limites d'une recherche collaborative.

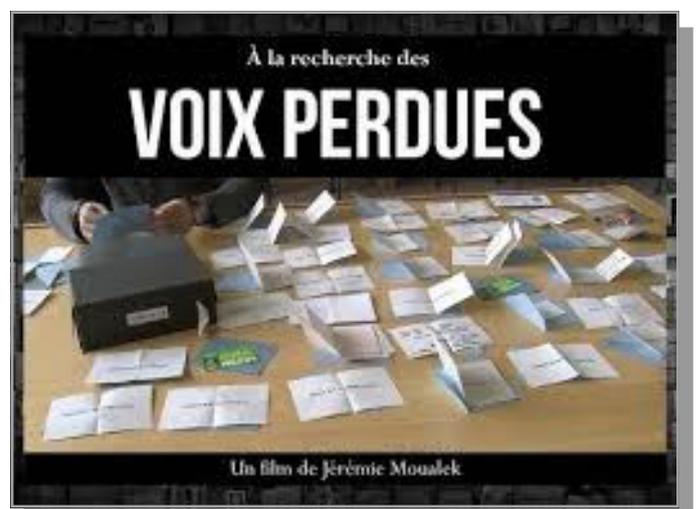
Quels projets envisagez-vous de développer au sein du Centre Pierre Naville ?

Je souhaite d'abord poursuivre mon travail avec les images et contribuer plus précisément au développement d'une sociologie visuelle et filmique du politique qui n'est, pour l'heure, que très peu investie. Mes recherches menées, à l'échelle de l'électeur, sur les comportements politiques et les rapports à la démocratie représentative me conduisent à présent à étudier la légitimité politique des élus et des gouvernants. Edifiée histori-

quement comme un instrument de légitimation et un outil de régulation de l'expression populaire, l'élection ne remplit plus aussi bien son rôle. Un film-documentaire sera ainsi réalisé dans le cadre de la prochaine élection présidentielle.

Au-delà de ce champ spécifique, il s'agit de continuer à accroître la légitimité de l'usage de l'image en sociologie, dans la lignée des travaux menés au CPN depuis vingt ans. Je souhaite ainsi contribuer à l'organisation d'événements collectifs réguliers qui porteront à la discussion des questions épistémologiques essentielles posées par l'image. Je désire aussi développer des collaborations avec des chercheurs d'autres champs afin de mener des études conjointes, au sein du Centre Pierre Naville et ailleurs, en lien avec la démocratie en entreprise et la participation dans le monde du travail.

Merci Jérémy et bienvenue dans l'équipe des enseignant.e.s-chercheur.e.s du CPN.



DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

SOUTENANCE DE THÈSE



« Contribution à une analyse critique des rapports de domination dans l'entreprise. L'exemple des formations comportementales à l'adresse des managers dans le cadre de la formation professionnelle continue ».

*Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Daniel Bachet, professeur émérite de sociologie, Université Paris-Saclay
Gilles Ringenbach doctorant en sociologie, Université Paris-Saclay, Univ Evry, Centre Pierre Naville*

Le mouvement de l'individualisation des carrières lancé au début des années 1980, a été accompagné entre autre, par ce qu'il est communément appelé « formations comportementales » dont on peut observer l'essor à partir de cette même période. Tendant à être dispensées dans toutes les catégories de salariés, elles s'adressent encore largement à un segment particulier du salariat : les managers de proximité. Ces formations s'encastrent dans les nouvelles formes de management-direction participative par objectif, évaluation individuelle des performances... -, lesquelles s'appuient sur des aspirations surgies dans le monde du travail et l'entreprise, après les mouvements sociaux de la fin des années 1960 : souhait d'autonomie, prise de responsabilités accrue dans et sur le travail, sens porté à ce dernier, remise en cause des hiérarchies verticales. En réalité tout montre, pour l'agent, que ce management réputé « humaniste », ne remet nullement en question, ce qui reste essentiel : l'asymétrie des pouvoirs, les rapports de subordination conférés par le contrat de travail salarié. Aussi, rien ne change sur le fond. L'efficacité de ce nouveau management tient au fait qu'il fait surtout appel aux « affects », à la mobilisation des subjectivités et c'est en grande partie ce qui sous-



Illustration : Pixabay

tend les formations comportementales au management. De même peut-on noter une certaine habileté dans la didactique qui caractérise ce type de formations : leur contenu recèle généralement un dosage optimum d'apports, d'outils qui sont loin d'être dénués d'intérêt bien au contraire, mais judicieusement alliés à cette sollicitation des subjectivités, présentée elle-même comme un outil, le tout habillé d'une approche qui se veut parfois philosophique et morale, voire scientifique. Est absente toute considération relative à l'aspect systémique des rapports de pouvoir qui sont ainsi occultés. En ce sens les formations comportementales sont l'un des agents qui concourent à la reproduction de l'ordre politique dominant de l'entre-

prise capitaliste. Il est ainsi possible de formuler l'hypothèse selon laquelle il existe une interdépendance et une cohérence réelles entre les prestations pédagogiques que doit dispenser un organisme de formations comportementales et une certaine vision, une certaine manière de mettre en scène l'entreprise capitaliste du 21ème siècle, et le rôle qu'elle entend voir joué par ses salariés, en particulier les managers de proximité. L'essence de ces formations est de mettre en avant le travail sur soi. L'entreprise est considérée comme un fait naturel et non pas un construit social. Toute problématique socio-politique est rabattue sur celle de « l'individu ». Il ne s'agit plus de changement de la réalité supposée incontestable mais de réaliser le

changement de soi afin de se conformer à des normes correspondant à des dispositifs organisationnels. Aussi la demande de formations comportementales participe-t-elle de ce changement paradigmatique. C'est ce que nous nous efforçons de montrer, dans notre travail de thèse, en soumettant les formations comportementales à une mise à distance critique. Pour autant, s'agit-il de rejeter radicalement les formations comportementales ? Ou mieux : devraient-elles encore être qualifiées comme telles dans la mesure où, refondées pour d'autres finalités, elles pourraient servir un projet d'entreprise alternative au modèle dominant ? Dans une dernière partie de notre travail, nous traçons des pistes en ce sens.

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

Présentation du projet de thèse :

« *La digitalisation de la formation et les inégalités d'accès à la formation* »,

Thèse de doctorat sous la direction d'Emmanuel Quenson, Contrat doctoral Université Paris-Saclay

Jean Wilbert Bocliche doctorant en sociologie, Université Paris-Saclay, Univ Evry, Centre Pierre Naville.



Illustration : Pixabay

Ce projet doctoral interrogera la capacité des outils numériques à réduire ou non les inégalités d'accès à la formation professionnelle. Pour ce faire, il s'intéressera à la fabrication des modules de formation réalisés en format numérique, à leur mise en œuvre auprès des salariés et au transfert des apprentissages dans le travail.

Si la digitalisation de la formation a fait l'objet de recherches en sciences de gestion et en sciences de l'éducation, les analyses sociologiques manquent encore pour comprendre les modalités de construction de ces dispositifs par les organismes de formation, les modes de recours des entreprises à leur égard et la manière dont les

usagers se les approprient une fois au travail et en emploi.

Dans un contexte où une injonction sociale est faite aux individus de se former pour maintenir en permanence leur employabilité, une nouvelle injonction est apparue que la dernière réforme de la formation de 2018 est venue confirmer ; celle d'être capable de se former à distance en utilisant les outils numériques et en construisant son parcours de formation par l'achat d'actions de formation sur une application numérique.

On cherchera dans cette thèse à comprendre en quoi les nouvelles pratiques de la formation liées au digital réduisent

ou créent de nouvelles inégalités et quelles sont les stratégies mises en place par les entreprises, les organismes de formation et les acteurs institutionnels pour faire face ou non à cette question récurrente depuis l'apparition de la formation professionnelle continue au début des années 1970.

Ce sujet devra combiner plusieurs approches sociologiques. La sociologie du numérique sera aussi très utile pour étudier les relations complexes entre les dispositifs de formation, et les usages qu'en font les entreprises et les salariés. Il sera ainsi essentiel d'interroger la propension de ces dispositifs à réduire les inégalités devant la formation, qualité très souvent mise

en avant pour en assurer la promotion, alors que les statistiques mesurent avec constance l'ampleur des écarts sociaux en matière d'accès à la formation. L'analyse ne pourra pas non plus faire l'économie d'étudier les transferts d'apprentissage des formations digitales dans le milieu de travail en usant de la théorie des capacités.

En termes de méthodologie de recherche, la réalisation de ce projet impliquera d'effectuer une enquête de terrain approfondie auprès de diverses catégories d'acteurs (formateurs, salariés, responsables de formation d'entreprises), d'organismes de formation proposant au public des offres de formation digitale et d'entreprises utilisant ces formations pour leurs salariés.

VIE DU LABORATOIRE

L'entreprise rend-elle compétent-e ?

Mouloud Chajia, chercheur associé au CPN, Université Paris-Saclay, Univ Evry

La biennale du CEREQ du 24 septembre a porté sur un sujet qui ne manque pas d'intérêt : l'entreprise rend-elle compétent-e ?



Dans un contexte où la grande majorité des sortants de l'enseignement supérieur, s'insère dans le secteur marchand ; avec 82% pour les DUT, 88% pour les licences professionnelles et 77% pour les Masters (1), la question se pose en effet de savoir si l'entreprise procure ou non des compétences à tous ceux qui s'y insèrent ?

Les éléments de réponses à cette question sont éloquentes et proviennent des observations que les chercheurs du CEREQ ont mené dans plusieurs secteurs d'activités et présentés lors de cette biennale.

Les résultats de ces observations montrent que l'entreprise peut être un espace d'acquisition de compétences, à travers quatre leviers essentiels :

- Les situations de travail
- L'apprentissage
- La formation continue
- La GPEC, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

L'entreprise, lieu de formation ?

En réalité le rôle de l'entre-

prise dans l'acquisition des compétences n'est pas nouveau. Les branches professionnelles du bâtiment ou de la sidérurgie sont associées depuis longtemps aux cursus de formations et à la délivrance de certaines certifications ; les liens étroits entre les PME-PMI et les lycées professionnels pour l'emploi des sortants de CAP et BEP l'attestent également.

Tout récemment, la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » reconnaît à l'entreprise une responsabilité dans la formation de ses salariés.

En France, les entreprises ne font pas que participer au processus de formations et à la délivrance de certifications. Elles peuvent aussi se regrouper et créer leurs propres centres de formations, comme la faculté des métiers à Evry, le campus métiers et des qualifications de la relation client dans les hauts de France ou le campus des métiers et des qualifications en industrie du futur dans la région Provence Alpes Côte d'Azur. Ces campus sont orientés vers la formation à des métiers spécifiques, créent des passerelles avec les écoles pour l'accueil de nouveaux publics et nouent des partenariats avec les collectivités locales pour assurer le maillage territorial de leurs offres de formation.

Ceci interroge sur le modèle français de formation par l'entreprise, placé entre le modèle allemand basé sur la coopération entre l'école et l'entreprise à travers l'apprentissage et le modèle anglais consistant pour les

entreprises à adapter les compétences acquises dans la sphère éducatives au marché de l'emploi. Le modèle français serait une sorte d'hybridation des deux, en misant sur l'acquisition d'un socle commun de compétences à tous les sortants de l'enseignement professionnel.

Dispositif DEFIS

Le dispositif DEFIS du CEREQ, dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés, qui a consisté à suivre de 2014 à 2019 plus de 4500 entreprises et 16000 salariés confirme à son tour le rôle des entreprises dans l'acquisition des compétences. D'après les données fournies par cette enquête, 46% des jeunes de moins de 30 ans déclarent se former en situation de travail. Cette formation se fait dans 74% des cas à travers des apprentissages informels favorisés par les échanges avec les collègues, les réunions d'équipes et l'utilisation des outils numériques. L'enquête DEFIS montre en plus l'effet cumulatif de ces formations en situation de travail avec les dispositifs de formation continue accessibles à cette catégorie de public.

La compétence numérique

Le secteur du numérique est un bon exemple de valorisation de la formation en situation de travail. Ce secteur emploie environ 1 million de salariés et connaît un turnover de l'ordre de 20% ; d'où les stratégies de captation précoce des jeunes diplômés par la mise en valeur du travail collaboratif pour l'apprentissage des nouveautés.

Le numérique impacte indifféremment toutes les entreprises. Mais la logistique et le

réseau du transport et de la distribution d'électricité (REI, réseau électriques intelligents) sont plus touchés et sommés de former leurs salariés au numérique pour s'adapter aux exigences de la transition écologique ; tâche plus difficile dans la logistique par manque d'attractivité des emplois offerts. Ce secteur emploie 70% des diplômés de niveau CAP.

L'entretien professionnel est un autre levier aux mains des entreprises pour instaurer le dialogue avec les salariés et évaluer leurs besoins en formation et en évolution professionnelle. Mais la pratique montre que les services RH s'en servent pour évaluer le travail, ce qui constitue un doublon avec les entretiens annuels de performance. Seules 28% des demandes débouchent sur des actions de formation.

Conclusion

On le voit, l'entreprise est au cœur de la notion de compétences, mais celle-ci ne se mesure pas de la même manière d'une entreprise à l'autre. Tout dépend de sa stratégie, des situations de travail et des contraintes réglementaires. L'entreprise est plus préoccupée par des compétences métiers adossées aux tâches que le salarié doit acquérir pour augmenter sa performance ; alors que la formation de type académique devrait plutôt miser sur des compétences transversales que le salarié pourrait activer quel que soit le contexte professionnel.

Biennale du CEREQ à retrouver sur :

www.cereq.fr/biennale-2020/interventions

VIE DU LABORATOIRE

Recherche Action Plateforme Emploi/Logement, une innovation territoriale

Martine Abrous, chercheuse associée au Centre Pierre Naville

En cohérence avec les axes du plan stratégie pauvreté impulsé en 2017, dans le prolongement des actions locales d'appui au logement à Tarbes, et en cohérence avec la politique de la ville et l'opération cœur de ville, la démarche ici présentée consiste à expérimenter dans la ville une plateforme locale emploi/logement.

Concrètement, cette plateforme positionne des personnes en demande d'emploi et de logement, volontaires et en difficultés, sur des offres de logement et d'emploi afin de sécuriser leurs parcours d'insertion. Pour ce faire, elle s'emploie à fédérer les acteurs concernés : personnes s'engageant dans un parcours d'accès au droit commun, services de l'emploi et employeurs partenaires, services du logement, bailleurs, partenaires sociaux et privés.

La méthode utilisée est celle de la recherche-action. Dans un premier temps, un diagnostic est établi sur la pertinence, la faisabilité de l'action avec les acteurs concernés, le mode opératoire de la plateforme, le pilotage, l'animation, l'évaluation. Vient ensuite la phase action, au cours de laquelle se déploie l'expérimentation et la mesure de ses effets en termes d'accès au logement et à l'emploi et de réduction du coût financier et social de l'exclusion.

Cette action s'inscrit dans la stratégie pauvreté à plus d'un titre. D'abord, parce qu'elle concerne les populations cibles : jeunes, travailleurs pauvres et précaires, sans domicile fixe domiciliés dans les centres communaux d'action sociale. Ensuite, parce

qu'elle propose une méthode originale, en misant sur le décloisonnement des axes emploi et logement, axes traditionnellement séparés, en vue de simplifier les procédures d'accès au droit commun. Enfin, parce qu'il s'agit de créer un nouvel outil pour les politiques d'action sociale, en proposant une instance dynamique d'offre d'insertion globale, interpartenariale et locale.

précaires la double peine de l'exclusion.

Pour ce faire, le volet recherche analyse de près cette problématique peu étudiée de l'interaction entre les axes emplois et logement, en vue de mieux identifier les difficultés que rencontrent ces personnes en demande d'emploi et de logement, qui sont aujourd'hui plus ou moins accompagnées, mais par des acteurs éparpillés dans le mille-feuille des dispositifs d'accompagnement ;

gravitent autour de la lutte contre le chômage.

Le volet action, ensuite, consiste à lever les freins culturels et institutionnels qui traversent les politiques publiques d'insertion à travers le décloisonnement des axes emploi et logement et la dé-bureaucratization qui en découle (les procédures d'accès aux dispositifs sont lourdes, opaques) et se situe au cœur des enjeux de citoyenneté de la stratégie pauvreté.

Enfin, le caractère innovant de



Crédit Photo : Pixabay

Si de nombreuses instances existent, celle-ci rompt ainsi avec les erreurs du passé : au lieu d'une approche cloisonnée et par étape de l'insertion – le logement puis l'emploi, approche dominante et peu efficace –, il s'agit de promouvoir une conception globale née du constat que les difficultés d'accès à l'emploi aggravent les conditions d'accès au logement, et réciproquement. L'enjeu est ainsi de ne plus faire subir aux

ce qui crée des phénomènes de ballottage institutionnel, facteurs d'exclusion. A travers cette première phase, il s'agit donc de se démarquer de représentations sociales persistantes et de tordre le cou à un frein culturel puissant, celui de la stigmatisation de ces personnes (approche par publics décrits en négatif, inemployables, insolubles, non autonomes et maintenus dans l'assistance). Il s'agit également d'alimenter les débats qui

cette démarche réside dans la formalisation d'un nouveau contrat logement-emploi (CLE) dont la plateforme proposée permettra de valider et d'évaluer l'application et le renouvellement.

A travers cette recherche-action, en somme, l'objectif est de parvenir à tirer des enseignements de cette expérimentation afin d'envisager son développement à plus grande échelle, en lien avec le plan stratégie pauvreté.

VIE DU LABORATOIRE

La recherche en sociologie pratiquée par des étudiants de licence

Nous présentons ici un aperçu des travaux de recherche menés par les étudiants de licence du département de sociologie de l'Université d'Evry. L'atelier « pré-mémoire » donne aux étudiant.e.s de la 3ème année de licence de sociologie l'occasion de réaliser en binôme leur premier travail d'enquête sociologique. Ils terminent leur licence et clôturent leur formation à et par la recherche, en soutenant leurs mémoires devant un jury en fin d'année. On lira ici le travail de quatre binômes de la promotion 2019/2020 de L3 .



Image : Joseph Redfield Nino de Pixabay

« Implication étudiante dans les dispositifs d'accompagnement scolaire en milieu populaire », par Stephanie OKINE et Aliénor TROUVILLÉ-FERRARI, sous la direction de Sébastien PETIT.

Nous nous sommes intéressées aux dispositifs l'Association de la Fondation étudiante pour la Ville et aux Cordées de la Réussite, qui permettent à des élèves de milieux populaires d'être accompagnés par des étudiants sur le plan scolaire et culturel, dans une perspective d'égalité des chances face à l'école. Ces initiatives coïncident avec ce que François Dubet désigne comme la vision do-

minante de la justice sociale : plutôt que de diminuer les inégalités entre les professions, il faudrait s'assurer que l'accès à chacune d'elle dépende davantage du « mérite » individuel que de l'origine sociale. Nous avons étudié l'impact de ces dispositifs sur les normes de formation et d'emploi, et avons procédé à une analyse de documentation officielle, mené six entretiens semi-directifs auprès d'étudiantes, ainsi que des observations participantes.

Les Cordées de la Réussite font partie des dispositifs qui soutiennent l'ambition des meilleures élèves - à la surprise des étudiantes-

tuteur-rices, ignorant lors de leur embauche qu'ils s'engageaient à accompagner les premières de la classe. En raison de différences socio-culturelles entre les étudiantes, d'un manque de règles fixes et nationales concernant la sélection des établissements et les méthodes d'accompagnement, ainsi que d'inégalités budgétaires, les Cordées de la Réussite finissent par creuser un fossé, d'une part entre les élèves les plus prometteurs et ceux qui ne pourront bénéficier de ce dispositif sélectif ; d'autre part entre les élèves de Grigny, accompagnés à des portes ouvertes, et ceux de Neuilly-sur-Seine, bénéficiant de cours de rhé-

torique, de stages, de voyages...

D'autre part, malgré la variété des statuts revêtus par les étudiantes - bénévoles, volontaires au service civique ou salariées, nous avons constaté l'importance constante de l'investissement personnel et du travail non rémunéré. Les concernées reconnaissent la faiblesse et l'irrégularité de leurs rémunérations, mais justifient leur activité par l'épanouissement qu'elle leur procure, contrastant avec leur représentation des emplois auxquels les étudiantes sont habituellement contraintes, rimant avec manque de sens et pénibilité.

VIE DU LABORATOIRE

La recherche en sociologie pratiquée par des étudiants de licence

"Utopistes debout !", par Anouk EYEGUE et Marie KULICHENSKY, sous la direction de Mélanie GUYONVARCH

Le système agroalimentaire a subi d'importantes modifications structurelles sous l'ère du capitalisme et de la mondialisation. Désormais, l'industrie agroalimentaire exerce un important rayonnement. Elle a progressivement rempli nos supermarchés de denrées alimentaires transformées. Ce constat prend place dans un contexte bien particulier : un réchauffement climatique d'origine anthropique, résultant d'activités telles que l'agriculture intensive ou encore l'industrie.

Notre recherche de pré-mémoire fut l'occasion de nous demander en quoi la mise en place d'activités productives ou de consommation, alternatives à l'industrie agroalimentaire, participait à une réappropriation des moyens d'existence. Notre prénotion initiale postulait que ces activités avaient comme objectif de réduire l'impact environnemental de l'Homme. Or, nos enquêtes de terrain nous ont permises d'identifier d'autres aspects d'autant plus essentiels pour les enquêtés.

Dans un premier temps, la notion de lien social a été prégnante. D'après l'évolution des structures sociales depuis les Lumières, nous avons conclu à un affaiblissement des liens communautaires au profit de liens plus individualisés. Dans les

démarches que nous avons étudiées, la notion de recréation de liens sociaux a été mise en évidence : transmissions de savoir-faire, travail en équipe, projets de réinsertion sociale, projets solidaires, rencontre avec ses pairs, décentralisation du travail salarié... La démarche des enquêtés semble aller au-delà du simple achat ou production alimentaire. Ils s'inscrivent dans une recherche de création d'interactions sociales et d'actions de solidarités. Enfin, nous avons exploré la notion d'autonomie, raccordée à celle de besoin. La possibilité pour l'Homme de répondre de manière autonome à la satisfaction de ses besoins, dépend des besoins mêmes. Nous avons alors abordé les dan-

gers de la perte d'autonomie dans la production alimentaire et conclu que l'externalisation de la satisfaction de ces besoins pouvait être délétère. Nos entretiens ont également révélé un désir de réappropriation de l'autonomie plus général de la part des enquêtés : apprentissages autonome, prises de décisions politiques...

Le pré-mémoire nous aura permis d'aller à la rencontre d'individus engagés dans des alternatives à la consommation alimentaire issue de l'industrie et de mettre en avant une volonté qui transcende la conscience écologique pour s'insérer dans un désir de réappropriation des moyens d'existence.

«"La liberté c'est l'esclavage". Adhésion des cadres et contradictions organisationnelles », par Antoinette Gaffory et Charline Maltry, sous la direction de Guillaume Tiffon.

Le rapport au travail des cadres a fait couler l'encre de nos stylos, comme beaucoup de chercheurs avant nous (Courpasson 1997, Gaulejac 2008, Cousin 2008, Bernoux 2009, Flocco 2015, Mispelblom 2016). Nous avons enquêté au sein d'une multinationale cotée au CAC 40, dont le secteur d'activité est l'eau, la propreté et les services énergétiques. L'année passée, nous avons déjà pu observer chez les cadres leur forte adhésion au nomos de l'entreprise, c'est-à-dire le regard sur le monde social porté par l'entreprise et s'imposant aux salariés comme le seul légitime. Nous avons envie de comprendre les fondements de cette adhésion. C'est pourquoi nous avons approfondi cette pro-

blématique durant notre pré-mémoire. Nous avons pu mener une observation et trois entretiens avec des salariés de cette entreprise, les mesures sanitaires nous ayant empêché de nous aventurer davantage sur notre terrain.

Plusieurs changements organisationnels eurent lieu depuis les années 1980 et ont entraîné à la fois une responsabilisation du salarié ainsi qu'une fragilisation de son statut, ces changements ont fortement impacté le travail des cadres, ainsi que la perception qu'ils se font de ce même travail (Courpasson 1997). L'engagement psychique des salariés est de plus en plus nécessaire au fonctionnement de l'entreprise (Lordon 2010, Gaulejac 2006) ; dans le même temps les besoins des actionnaires transparaissent fortement dans l'organisation du travail ainsi que dans les discours des sala-

riés (Bachet 2007). En conséquence, on observe que les facteurs de souffrance au travail telles qu'une forte pression, l'injonction à la mobilité, le manque de moyens économiques, sont magnifiés par les salariés comme étant la source de leur épanouissement professionnel, et ce jusqu'à atteindre leur point de rupture (Flocco 2015). C'est pour les mêmes raisons que nous avons pu entendre de nos enquêtés que leur définition de l'autonomie (la liberté ressentie dans la façon d'exercer leur métier et d'appliquer les demandes de leur supérieur comme ils l'entendent) était notre définition de la contrainte (la nécessité de faire plus que ses heures et de s'auto-réguler plus violemment que le ferait un supérieur). En prenant de la hauteur, nous avons pu observer que l'essence même du fonctionnement organisationnel actuel est la contradiction : produire

davantage alors que les moyens financiers accordés diminuent, coopérer dans l'organisation par projets avec des collègues qui deviennent des concurrents une fois venu le temps des récompenses individuelles, voir chaque accroissement de production devenir la nouvelle attente de l'entreprise en faisant de l'idéal la norme, être plus performant ce qui entraîne le licenciement de ceux qui deviennent par comparaison moins efficaces (Durand 2017).

De la sorte, il est possible d'analyser le discours des cadres de cette entreprise comme étant le reflet idéologique d'un néo-libéralisme concurrentiel et déshumanisé, au sein duquel la réussite individuelle doit servir les bénéfices de l'entreprise et où les valeurs de solidari-

VIE DU LABORATOIRE

La recherche en sociologie pratiquée par des étudiants de licence

« *La question trans' et les normes de genre* », par Florianne DUFALLER et Camille PRIVAT, sous la direction d'Emilie BALTEAU

Notre enquête sur les personnes trans' est révélatrice des mécanismes multiples des normes de genre. Nous utilisons le terme trans' sous lequel nous mettons la définition suivante : les personnes qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance et entreprennent d'en changer [E. Beaubatie, 2016].

Un des ouvrages centraux sur les questions du genre est celui de la philosophe américaine Judith Butler, *Trouble dans le genre* paru en 1990. D'autres études françaises ont été réalisées sur ces questions de genre, notamment par Christine Delphy dans les années 1970. A travers nos rencontres avec des personnes trans' et nos lectures, nous avons pu déga-

ger l'hypothèse générale que les normes de genre sont au cœur des parcours trans'. Le genre est une construction sociale, c'est un apprentissage des comportements socialement attendus, selon le sexe assigné à la naissance. C'est un rapport social de division et de hiérarchisation qui oppose le masculin et le féminin, en donnant l'avantage au masculin. Le sexe et le genre sont distincts, alors cela implique que l'on peut être d'un certain sexe et prendre le genre opposé. Les normes de genre sont l'ensemble des comportements, des manières d'être et d'agir qui doivent être propre aux corps féminins (pour celles qui sont "femmes") et aux corps masculins (pour ceux qui sont "hommes"). Les normes de genre sont au cœur des parcours trans' car ces normes définissent les personnes trans' comme

déviantes, en dehors de la binarité idéale.

Nous cherchons à comprendre en quoi les normes de genre s'imposent aux personnes trans'. Les personnes trans' peuvent jouer le rôle attendu d'eux par la société en fonction du sexe qui leur a été assigné, mais elles peuvent aussi refuser de correspondre à la binarité du genre. Dans tous les cas, c'est l'existence des normes de genre qui explique l'existence de la transidentité.

Pour cela nous avons réalisé six entretiens semi-directif car nous souhaitons obtenir des récits biographiques, pour que les personnes puissent raconter leur parcours (qui s'effectue tout au long de leur vie). Le contact avec une association transidentitaire nous a permis de rencontrer la majorité de nos enquêtés, à travers une annonce sur leur site, ou par l'intermédiaire d'une réunion organi-

sée par l'association.

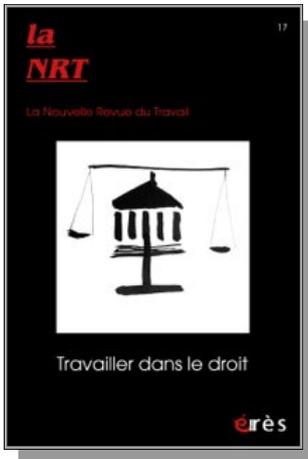
Pour répondre à cette problématique nous avons abordé trois aspects. Tout d'abord, nous nous sommes intéressées à l'incorporation des normes de genre à travers la socialisation genrée qui s'impose aux personnes trans'. Les personnes trans' sont révélatrices de cet apprentissage de comportements genrés au cours de l'enfance. Les trans' doivent correspondre aux normes liées au sexe assigné à leur naissance, ce qui les obligent à "jouer un rôle". Puis, notre attention s'est portée sur la naturalisation de ces normes. Les trans' assimilent les normes de genre, ce qui contribue à les faire passer pour naturelles. La volonté de "passer" pour cisgenre est révélatrice. Le terme cisgenre est utilisé pour désigner les personnes qui se reconnaissent dans le sexe qui a été attribué à la naissance. "Passer" pour cisgenre signifie ne pas rendre visible sa transidentité, et se conformer entièrement à la norme. Enfin, les personnes trans' peuvent troubler le genre et questionner les normes. Nous avons pu observer la volonté de lutter et la remise en cause de ces normes de genre à travers les stratégies que peuvent développer les personnes trans'.

L'existence même de parcours trans' remet en cause la binarité du genre, sans faire disparaître les normes pour autant. Ainsi, les personnes trans' déstabilisent le genre, mais il n'y a pas de lien obligatoire avec la remise en cause des normes de genre. Les exceptions à la norme ne font que confirmer la règle dominante. Toute cette complexité est révélatrice de la construction sociale qu'est le genre. Selon Emmanuel Beaubatie, il existe une multitude de manière d'être trans', comme il existe une multitude de manière d'être homme ou femme.



Image : Sharon McCutcheon-Pixabay

PRÉSENTATION D'OUVRAGES

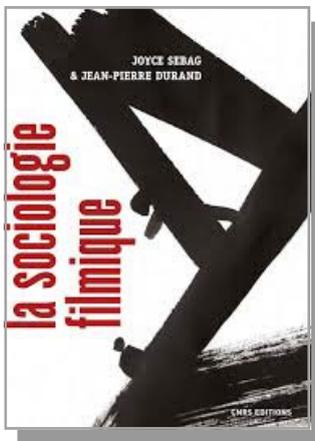


« Travailler dans le droit »,
La nouvelle revue du Travail,
Gaëtan Flocco et Laurent Willemetz (coord.) 2020.

L'analyse sociologique des professionnels du droit mobilise assez peu les outils de la sociologie du travail. On étudie le plus souvent les modes de régulation des groupes professionnels qui composent cet espace ou encore leur rapport à la politique. Cependant, plusieurs points aveugles demeurent, et c'est ce que ce Corpus de la *Nouvelle revue du Travail* entend éclairer. Il soutient que les outils et les concepts de la sociologie du travail permettent de retravailler des problématiques que la sociologie du droit comme la sociologie des professions ne permettent guère de traiter, et qu'il est

donc possible d'étudier de manière commune tout un ensemble de travailleurs possédant dans leur activité le droit en partage, par-delà les régulations de groupes et les statuts d'emploi. La spécificité induite par la dimension juridique de l'activité de ces différents acteurs et le rapport qu'ils entretiennent avec elle se situent au cœur de ce Corpus. Il s'agit d'étudier au concret ceux et celles qui manient, utilisent et produisent des outils et des catégories du droit dans leur activité professionnelle. Les articles du dossier analysent une grande diversité de professionnels du droit sous cet

angle de la sociologie du travail : il s'agit d'abord d'étudier les relations de service entre un certain nombre de professionnelles du droit et des justiciables (avocates en droit de la famille ou en droit social, notaires, juges de l'application des peines). D'autres articles traitent de juristes plus éloignées de la définition canonique mais qui sont face à des enjeux complexes, qu'il s'agisse des spécificités de l'activité de juriste dans une entreprise, dans une organisation syndicale ou à l'Inspection du travail.



Joyce Sebag et Jean-Pierre Durand, *La Sociologie filmique. Théories et pratiques*, Paris, CNRS Editions, 2020.

Ce livre est le produit de plus de deux décennies de pratiques pédagogiques, de recherches sociologiques et de réalisations de documentaires sociologiques initiées par Joyce Sebag à l'Université d'Évry : avec la création du Master « Image et Société » à la fin des années 1990, les séminaires doctoraux puis les soutenances

de thèse et d'HDR en Sociologie filmique au CPN, c'est un nouveau champ qui s'est ouvert. Avec le soutien des organismes scientifiques nationaux (*l'Association française de Sociologie*) et internationaux (*l'International Sociological Association* et *l'International Visual Sociological Association*).

L'utilisation de la vidéo et de la photo n'est plus guère considérée comme seulement une méthode de recueil des données de terrain. L'image/son et la photographie deviennent des outils de production de connaissance à au moins deux niveaux : une « observation équipée » plus efficace que l'observation visuelle (ou audio), puis un travail approfondi sur les images et sur les sons (le dérushage et le montage) qui font émerger des connaissances à partir de l'association des faits enregistrés (situations, interactions, déclarations...).

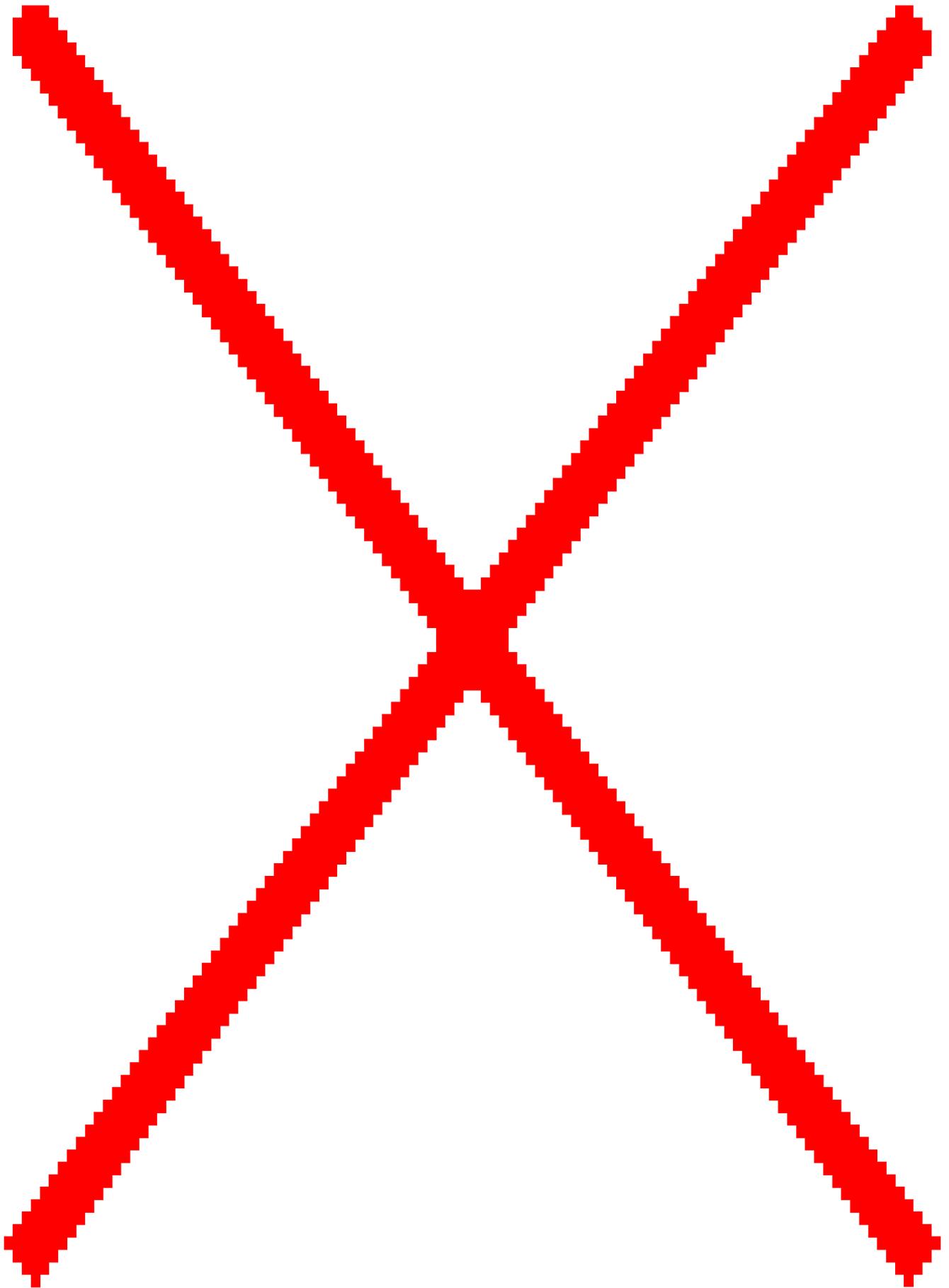
C'est aussi par la maîtrise des techniques (prises de vues et de son, esthétique de l'image...) et de la narration cinématographique, que le sociologue-cinéaste apprend à « penser par l'image ». Cet ouvrage sur *La Sociologie filmique* montre en quoi il s'agit d'une révolution intellectuelle qui réintroduit le sensible au cœur d'une discipline historiquement fondée sur la raison. Il débat alors de la « pensée visuelle » (Rudolf Arnheim) et de ses rapports avec le langage parlé, lequel laisserait moins de place à la perception sensible. Cette dimension apparaît essentielle pour montrer en quoi l'image n'est pas l'illustration d'un texte, mais une autre façon de percevoir et de dire.

Deux chapitres s'intéressent à la production de sens sociologique dans les images fixes ou animées : à partir des concepts de traces, d'indices et de signifi-

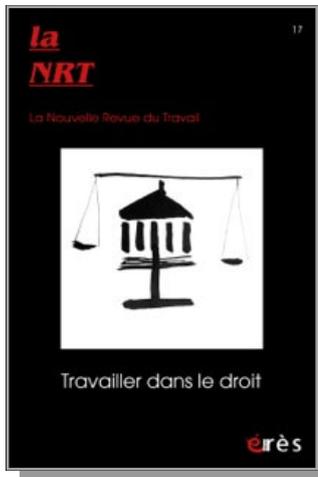
ants, il s'agit de s'interroger sur la fabrication d'images signifiantes à partir des attributs sociaux des personnages, des situations ou des relations. Sans oublier les spectateurs qui possèdent leur propre système de perceptions selon leurs trajectoires sociales.

Ainsi, si *La Sociologie filmique* possède une dimension de manuel à destination des étudiants, il avance un ensemble de propositions épistémologiques : qu'est-ce que réaliser un documentaire sociologique ? Il est alors question de penser théoriquement l'hybridation entre sociologie et cinéma, deux façons de penser et de se représenter le monde restées longtemps étrangères, voire conflictuelles.

Ce sont autant d'ouvertures que les lecteurs peuvent s'approprier pour aller plus loin, pour approfondir les thématiques développées dans le livre, sans oublier de réaliser des films ou des photos documentaires.



CONSEILS DE LECTURE



Sommaire n° 17 2020

Gaëtan Flocco et Laurent Willemez, *Pour une sociologie des travailleuses du droit et de la justice*

Cécile Guillaume et Jean-Michel Denis, *Le droit au service du syndicalisme. Les juristes de la CFDT*

Anaïs Henneguelle et Camille Noûs, *Par-delà la sanction : « l'activation » dans l'aménagement des peines en France*

Corinne Delmas, *Notaires, salariés et clients*

Anais Bonanno, *Aux guichets de l'inspection du travail*

Sebastian Billows, *Juriste d'entreprise : un métier déqualifié ?*

Marion Flécher, Muriel Mille, Héliane Oehmichen et Gabrielle Schütz, *Une clientèle envahissante ? Les temporalités des avocates en droit de la famille*

Jean-Philippe Tonneau, *Avocat en droit social : militer et défendre ?*

Controverse

Olivier Fillieule, Samuel Hayat et Sylvie Monchatre, *Trois regards sur le mouvement des « Gilets jaunes »*

Varia

Mathieu Béraud et Jean-Pascal Higelé, *« Territoire zéro chômeur de longue durée » : les luttes d'interprétation d'un droit à l'emploi*

Erik de Gier, *Entre « Utopie » et « Dystopie ». Romans industriels américains du XXe siècle et sociologie du travail*

Champs et contrechamps

François Sarfati et Marie Loison-Leruste, *Sans-abrisme et travail social au féminin*

Matériaux et méthodes

Lucile Belda, *« J'ai fait le choix d'être libre »*

Sara Aguiton Angeli, *La démocratie des chimères. Gouverner la biologie synthétique*, Lormont, Le bord de l'eau, 2018.

Dans ce livre précis et bien documenté, Sara Aguiton Angeli pratique une sociologie politique des sciences et des techniques en analysant le « gouvernement des risques ». L'auteure y étudie le cas de la biologie synthétique qui consiste à modifier le vivant à l'aide

de nouvelles technologies. Ce domaine récent constitue un laboratoire privilégié de l'étude du « gouvernement des risques » en raison de ceux, nombreux, qu'il recèle. On y apprend ainsi que les deux risques couramment associés à la biologie de synthèse sont le bioterrorisme aux États-Unis et la contestation anti-OGM en France. D'ailleurs, afin de contenir cette dernière, les pouvoirs publics ont fait appel aux sciences sociales

en tentant de créer des espaces où une certaine critique pouvait s'exprimer. Sauf que Sara Angeli Aguiton montre que ce projet a échoué, les sciences sociales se faisant recadrer et dépasser par le pouvoir technoscientifique.

Gaëtan FLOCCO

Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Paolo Giordano, *Dévoré le ciel*, Paris, Seuil, 2019.

L'auteur raconte l'histoire bouleversante de quatre jeunes amis, trois garçons et une fille, qui ont l'habitude de se retrouver tous les étés dans un petit village des Pouilles, au sud de l'Italie. Au fil des années, des histoires d'amour et d'amitiés naissent entre eux et les conduisent à

vivre une expérience communautaire dans une ferme. Ils pratiquent le partage et la permaculture, sous l'influence entre autres des lectures du théoricien de l'anarchisme Max Stirner et de l'écologiste états-unien Henry David Thoreau. Ce beau roman aborde toute une série de thèmes éminemment contemporains tels que les utopies sociales et leurs conséquences sur la vie

sociale et individuelle, l'infertilité et le recours au don de gamètes en se rendant à l'étranger où il est plus librement pratiqué, la lutte animaliste, ou encore l'emploi de la violence par les combats politiques.

Gaëtan FLOCCO

Enseignant-Chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Jessica BRUDER *Nomadland*, Globe, 2018.

Dans la lignée des ouvrages américains de Sennett sur la mobilité (1998), de Ehrenreich sur les travailleurs pauvres (2004) ou Victor T. Chen sur le licenciement (2015), voici un livre éclairant dans le contexte de la mobilisation contre la réforme des retraites. À la façon d'un « road-roman », la journaliste nous raconte la vie de nomades retraités aux États-Unis, ces « réfugiés immobiliers » qui se déplacent en van ou en camping-car, au gré des opportunités d'offres d'emploi. Après une vie entière passée à poursuivre le rêve américain, ces « technoromanichels » (comme ils s'appellent eux-mêmes) sont parve-

nus à la conclusion que ce n'était rien d'autre qu'une gigantesque arnaque. Entre injonctions au précaire généralisé et volonté de se soustraire aux affres du consumérisme et de la propriété immobilière, ces « workcampers » (travailleurs en camping-car) sont des travailleurs mobiles modernes qui acceptent des jobs temporaires aux quatre coins des États-Unis en échange d'une place de stationnement gratuite. Et en la matière, Amazon est le champion du recrutement de retraités dans des conditions de précaire absolues : c'est le récit de gens qui gagnent 10 \$ de l'heure chez Amazon comme saisonnier dans des entrepôts logistiques, mais qui enjoignent les autres à ne pas acheter Amazon qui les rend de plus en plus pauvres pendant que d'autres s'enrichis-

sent. « À quoi es-tu prêt à renoncer, dans ce monde, pour pouvoir continuer à vivre ? ». C'est la question qui s'élève dans le fossé grandissant entre les rentrées d'argent et les dépenses. À l'instar des nomades, des millions d'Américains sont contraints de changer de vie même si ces changements ne sont pas aussi radicaux. Comment faire pour rembourser les crédits sans sauter de repas, en allant voir de temps en temps le médecin et en payant les factures retardées... Toutes ces humiliations se résument en une seule question plus large : « à partir de quand ces choix cornéliens commencent-ils à déchirer un peuple est une société ? ».

Mélanie GUYONVARCH

Enseignante-Chercheuse au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

CONSEILS DE LECTURE

Marion Plaut. *Métamorphoses et permanences des parcours professionnels en France (1968-2018). Pour une approche cohortale et sexuée des évolutions de l'emploi, Thèse de doctorat en Sociologie. Université Paris-Saclay, 2019.*

À travers une démonstration limpide, la thèse de Marion Plaut questionne l'idée répandue en sciences sociales selon laquelle on assisterait à une déstabilisation fondamentale de la relation d'emploi en France depuis la fin des "trente glorieuses" et à un "effritement de la société salariale" (Castel, 2009). À partir d'une étude quantitative et sexuée de trois cohortes de travailleuses (1945, 1960 et 1975) et de l'évolution de trois dimensions des parcours professionnels (l'emploi et le non-emploi, l'instabilité professionnelle

et la qualification) Marion Plaut remet en cause la pertinence d'une opposition entre générations du "plein-emploi" et générations suivantes. Concernant les logiques d'emploi/non-emploi : en intégrant les effets de sexes dans l'analyse, Marion Plaut met en lumière que la fin des "trente glorieuses" s'est caractérisée certes par une massification du chômage mais surtout par la féminisation du salariat (et donc par l'élargissement du modèle salarial et non par son "effritement"). Le développement de la norme d'emploi salariale des femmes s'est cependant accompagné de l'essor d'une forme d'emploi atypique : l'emploi à temps partiel. Concernant la prétendue plus grande instabilité de l'emploi, l'enquête montre que les emplois à durée déterminée, dérogatoires à la norme, constituent plus un nouveau mode d'entrée dans le salariat qu'un facteur de

déstabilisation à long terme des parcours professionnels. Enfin, concernant les trajectoires socioprofessionnelles des salariées, l'analyse sexuée permet de voir que si le modèle promotionnel des carrières masculines semble de moins en moins opérant - stagnation des mobilités ascendantes et augmentation pour les deux sexes des mobilités négatives - les carrières des hommes restent plus stables que celles des femmes. Ces dernières sont plus souvent touchées par des mobilités "négatives" (sorties de l'emploi ou déclassement) tandis que les hommes continuent à être les premiers bénéficiaires de trajectoires promotionnelles.

Alice CAUDRON

Doctorante au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay



Ceux qui travaillent (film d'Antoine Russbach, 2018).

L'anti-héros de ce film, cadre supérieur, possède une belle maison, a une femme et quatre enfants aux désirs de consommation insatiables. Son travail dans une grande compagnie de fret maritime consiste à gérer sur un écran d'ordinateur l'acheminement par navires des containers chargés de produits alimentaires pour nos supermarchés. Il le fait avec zèle, sans jamais avoir vu de ses yeux les bateaux, l'équipage, le

capitaine, le port industriel. Ces derniers ne sont pour lui que des points sur un écran. Tout se complique lorsqu'un capitaine l'informe qu'un réfugié a été trouvé sur le navire et qu'il présente qui plus est une forte fièvre. À partir de là, tout vacille. Le film interroge : jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour répondre aux injonctions du travail et ne pas renoncer à son confort de vie ? Jusqu'à quel point acceptons-nous de vivre avec des œillères en refusant de voir ce que nos actes professionnels produisent « en

bout de chaîne » ? Il propose une réflexion tout en ambivalences et en silences. Ce qui en fait au final un film très fort, un peu « la face silencieuse » du film *En guerre* de Stéphane Brizé.

Mélanie GUYONVARCH

Enseignante-Chercheuse au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay



Illustration Pixabay.com



n°24-25 - novembre 2020

GRAND ENTRETIEN / « Il n'y a pas d'automatisation sans micro-travail humain » / Entretien avec **Antonio A. Casilli**

DOSSIER - L'automatisation en question - L'automatisation, entre promesses non tenues et réalités contrastées. Une introduction au dossier / **Stephen Bouquin // L'automatisation, une arme de destruction massive de l'emploi ? / **Stephen Bouquin** // Plateformes numériques et formes de résistance à la subjectivité précaire. Le cas de Foodora / **Daniela Leonardi, Emiliana Armano, Annalisa Murgia** // Les innovations technologiques : une avancée pour l'égalité hommes-femmes ? Le cas des entrepôts de logistique / **Haude Rivoal** // Quel statut pour les petits doigts de l'intelligence artificielle ? Présent et perspectives du micro-travail en France / **Clément Le Ludec, Elinor Wahal, Antonio A. Casilli, Paola Tubaro** // « Le numérique est un champ de bataille que l'action syndicale ne peut ignorer » / **Entretien avec Sophie Binet, cosecraire Ugi-c-CGT** // Les machines intelligentes. Une brève synthèse historique / **Matthew Cole** // Sur les origines du General Intellect de Marx / **Matteo Pasquinelli** // Travail, techniques automatisées et nouvelles aliénations sociales : Pierre Naville et l'automatisation / **Sébastien Petit** // L'automatisation et ses dérivés techniciens / **Paul Santelmann****

D'ICI & D'AILLEURS

La conflictualité du travail peut-elle se limiter au champ politique ? Réflexions sur les référendums populaires en Suisse contre l'extension des horaires d'ouverture des magasins / **Nicola Cianferoni**

VARIA

Le travail relationnel à composante artistique dans les services psychiatriques / **Lise Demailly**

NOTES DE LECTURE

CENTRE PIERRE NAVILLE

EA 2543

Université d'Evry Val d'Essonne

Université Paris Saclay

UFR de Sciences de l'Homme et de la Société

2 rue du Facteur Cheval

91000 EVRY

Directeur de la publication : Guillaume Tiffon

Directeur-adjoint : Emmanuel Quenson

Coordinatrice de la publication : Francesca Setzu

Maquette et mise en page : Francesca Setzu



Réunion du CPN, Février 2018

Retrouvons-nous sur le Web ! <https://www.centre-pierre-naville.fr/index.php/fr/>

Les membres du CPN dans les médias

FLOCCO Gaëtan, interviewé par Martine Hassoun, « Cadres. L'écran des mots », *Options*, n° 657, mai 2020, p. 30-31.

GLAYMANN Dominique, « Depuis 40 ans, les mêmes recettes contre le chômage des jeunes », entretien avec Khedidja Zerouali, *Mediapart*, 17 juillet 2020.

GLAYMANN Dominique, Entretien avec Sarah Delattre sur le plan du gouvernement « 1 jeune, 1 solution », *Ensemble* (mensuel des adhérents de la CGT), n° 130, septembre 2020, p. 9.

GLAYMANN Dominique, « Un système d'emploi source de vulnérabilité », *Pour un monde plus humain*, octobre-décembre 2020, p. 6-7.

SARFATI François, « L'intérim à la peine », entretien avec Adeline Farge, *Entreprise et carrières*, du 28 septembre au 04 octobre 2020.

SARFATI François, « Génération Covid ? », Émission en direct présentée par Guillaume Naudin, sur RFI, 10 juin 2020.

SARFATI François, « La génération 2020 va-t-elle s'en sortir ? », entretien avec Eva Mignot, *Alternatives économiques*, 13 mai 2020.

SARFATI François, Heurs et malheurs de la généralisation du télétravail », entretien avec Lorène Lavocat, *Reporterre - Le quotidien de l'écologie*, 17 avril 2020.